

Province de Québec

Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 6 août 2007, à la salle de conférence du Centre de la Volière, à vingt heures.

En présence des conseillers :

Madame Nancy Guichard, messieurs Denis Boulanger, Patrice Painchaud, Gaston Robin, Michel Rousseau et Christian Vinet formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques André Roy.

Madame Hélène Painchaud, directrice générale, est également présente.

01. Ouverture de la réunion

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte.

02. Adoption de l'ordre du jour

07-08-01 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Gaston Robin

Et unanimement résolu

Que l'ordre du jour soit adopté, le varia restant ouvert.

Adopté.

03. Adoption du procès-verbal

07-08-02 Adoption du procès-verbal

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 3 juillet 2007 soit accepté tel que présenté.

Adopté.

a) Suivi au procès-verbal

Pour faire suite à la résolution portant le numéro 07-07-04 *Appui au projet de stabilisation des berges dans le haut-marais de l'Isle-aux-Grues*, concernant une demande de financement au Programme Interactions communautaires de F.A.U.N.E. Isle-aux-Grues, monsieur le maire annonce que cette demande d'aide a été acceptée.

04. Correspondance

Dans un message publié sur le site Internet de la Municipalité, monsieur Patrice Painchaud nous informe qu'il démissionne de ses fonctions de webmestre du Portail de l'archipel.

07-08-03 Aide financière pour l'accueil des participants au *Défis des jeunes marins*

Considérant que la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues accueille le *Défis des jeunes marins* ;

Considérant que les organisateurs du *Défis des jeunes marins* prévoient une halte à l'Isle-aux-Grues pour un repas ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Qu'un montant de 50 \$ soit accordé à la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues pour l'accueil des participants au *Défis des jeunes marins*.

Adopté.

Dans une lettre en date du 11 juillet 2007, ayant pour objet *Fermeture du dépôt en tranchée de l'Isle-aux-Grues – gestion des matières résiduelles*, monsieur Carl Bernier, ingénieur, secteur municipal, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, nous informe qu'il prend bonne note des actions et de la procédure mise en place par la Municipalité depuis juin 2006, relativement à la gestion globale des matières résiduelles et ce, pour les périodes estivale et hivernale.

07-08-04 **Contribution financière pour une activité de financement**

Considérant que mesdames Andréanne Guimont et Nancy Gagné demandent une contribution financière pour les aider à mettre sur pied un kiosque de vente de hot-dogs et de breuvages à l'occasion du tournoi annuel de balle-molle qui se tiendra à l'Isle-aux-Grues les 18 et 19 août 2007 ;

Considérant que les profits récoltés serviront à financer leur participation au Rallye Aïcha des Gazelles au printemps 2009 ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Patrice Painchaud

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Qu'un montant de 50 \$ soit accordé à mesdames Andréanne Guimont et Nancy Gagné pour aider à combler les dépenses reliées à la gestion du kiosque de vente de hot-dogs et de breuvages à l'occasion du tournoi annuel de balle-molle de l'Isle-aux-Grues.

Adopté.

Dans une lettre en date du 9 juillet 2007, la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues remercie la Municipalité pour sa contribution pour l'élaboration de la vidéo promotionnelle de l'Isle-aux-Grues.

07-08-05 **Modalités de paiement pour les frais encourus par la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues pour la location annuelle**

Considérant que la Municipalité a évalué à 8 000 \$ les frais de location des locaux et des équipements utilisés annuellement par la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues ;

Considérant que la Corporation propose de verser pour le mois d'août un premier montant de 5 000 \$ et par la suite de verser 1 000 \$ par mois pour les mois de septembre, octobre et novembre ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Patrice Painchaud

Et unanimement résolu

Que la Municipalité accepte les modalités de paiements proposées par la Corporation conditionnellement à une vérification effectuée par un expert-comptable portant sur la gestion administrative et le fonctionnement des opérations .

Que monsieur Jacques André Roy, maire, soit mandaté pour contacter monsieur Marc Couillard, expert-comptable pour la firme Raymond Chabot Grant Thornton afin que les vérifications requises soient effectuées.

Adopté.

07-08-06 Acquisition du lot 3 476 166, emplacement de la plate-forme d'observation

Considérant le règlement intervenu entre madame Hermance Vézina et la Municipalité concernant l'acquisition par la Municipalité du terrain où est érigée la plate-forme d'observation pour un montant de 10 000 \$ pour le terrain et de 200 \$ pour les frais;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que la Municipalité procède à l'acquisition du terrain où est érigée la plate-forme d'observation pour un montant de 10 000 \$ et de 200 \$ pour les frais.

Que la Municipalité mandate Me Mario Bilodeau, notaire, pour préparer une cession de gré à gré à intervenir entre madame Hermance Vézina et la Municipalité pour le lot 3 476 166 où est érigée la plate-forme d'observation.

Que l'acquisition de cette transaction soit financée par le fonds de roulement.

Que le terme de remboursement du fonds de roulement pour l'acquisition du terrain soit d'une durée de cinq ans, réparti comme suit :

- 1^{er} versement de 2 000 \$ 1er juillet 2008
- 2^e versement de 2 000 \$ 1er juillet 2009
- 3^e versement de 2 000 \$ 1er juillet 2010
- 4^e versement de 2 000 \$ 1er juillet 2011
- 5^e versement de 2 000 \$ 1er juillet 2012.

Que le Conseil municipal pourra, par résolution, devancer l'échéancier des paiements.

Que les frais notariés relatifs à cette transaction soient financés par le fonds de roulement suite à la réception des frais encourus. Une résolution adoptée subséquemment par le Conseil municipal définira les modalités de paiement à ce fonds.

Que monsieur Jacques André Roy, maire, et madame Hélène Painchaud, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité les documents relatifs à cette acquisition.

Adopté.

La ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, transmet le *Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012*.

La Société de l'assurance automobile du Québec transmet un préavis de vérification mécanique pour le camion incendie qui devra être effectuée avant le 30 septembre 2007. Monsieur le maire mentionne que le camion incendie est à Montmagny depuis ce matin et que la vérification mécanique du véhicule sera effectuée.

Le Règlement numéro 2007-58 pour la cohabitation en milieu agricole sur le territoire de la MRC de Montmagny modifiant le Règlement de contrôle intérimaire numéro 2005-32, ainsi que le Règlement numéro 2007-56 relatif à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables, transmis par la MRC de Montmagny, sont déposés.

Le Rapport annuel 2006 de *Transport collectif de la MRC de Montmagny* est déposé.

07-08-07 Présentation et adoption des comptes

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Que les comptes suivants soient payés :

# 7335	Corp. de développement touristique de l'Isle-aux-Grues Défis des jeunes marins	50,00
# 7336	Société canadienne des postes frais postaux	8,61
# 7337	L'Étendard inc. achat de drapeaux	1 663,67
# 7338	Jacques André Roy remboursement de frais de représentation	22,00
# 7339	Air Montmagny transport	2 097,88
# 7340	CARRA retenues et remises pour le mois de juillet	82,35
# 7341	René Samson inc. fournitures pour l'entretien du traversier	84,98
# 7342	Lavery, DeBilly contentieux	1 329,45
# 7343	Pharmacie Lavoie & D'Amours matériel pour les Premiers répondants	195,78
# 7344	Groupe Dynaco entretien général	8,65
# 7345	Propane Bo-Mont propane pour le piège à insectes	72,12
# 7346	Corp. de développement touristique de l'Isle-aux-Grues participation à la publicité pour le « Séjour de la culture »	75,00
# 7347	Raymond Chabot Grant Thornton services professionnels	213,66
# 7348	Excavation Léandre Chabot Inc. entretien du chemin de la Batture	785,88

# 7349	P/A GGM (Lac Etchemin) entretien général	26,02
# 7350	Stéréo Plus Léonard Chabot Inc. équipement pour le compartiment des passagers du traversier	113,94
# 7351	Dany Vézina entretien général	36,00
# 7352	Bureautique Côte-Sud fournitures de bureau	71,29
# 7353	S.C.A. de Montmagny entretien général	75,31
# 7354	Les produits Armand Roy inc. entretien général	194,58
# 7355	Jacques Thibault (Pierreville) vérification annuelle du camion incendie	398,83
# 7356	Hélène Painchaud frais de déplacement	49,35
# 7357	Marc Gagné frais de déplacement et remboursement d'achat	70,12
# 7358	Robert Corbin & fils inc. réparations électriques	471,75
# 7359	BPR Inc. fermeture du dépôt en tranchée	4 700,44
# 7360	MRC de Montmagny collecte sélective, formation pour les pompiers, intégration cadastrale	4 207,17
# 7361	Réal Roy entretien général et réparation d'asphalte	1 415,83
# 7362	André Roy réparation d'asphalte	273,48
# 7363	Les Concassés du Cap Inc. transport et manutention de « roll-off »	284,88
# 7364	Municipalité de l'Isle-aux-Grues colis sur le traversier	20,00
# 7365	Régie L'Islet-Montmagny quote-part, 2 ^e versement	145,19
# 7366	Office du tourisme de la Côte-du-Sud formation 2007	23,68
# 7367	Raymonde Bernier dédommagement pour l'eau fournie au 233, chemin du Roi	40,00
# 7368	chèque annulé	0,00
# 7369	Maxxam Analytique analyses d'eau	39,88
# 7370	Les Industries Saulnier inc. vérification de gants de sécurité pour le traversier	148,76
# 7371	Épicerie Michel Gagné entretien général	108,41
# 7372	Andréanne Guimont aide financière pour le tournoi de balle	50,00
# 7373	Groupe Ultima inc. couverture d'assurance pour le tracteur pour le train-balade	262,00
# 7374	Michel Gagné collecte des vidanges	396,15
# 7375	Corporation informatique de Bellechasse logiciel « taxation-perception »	2 250,51
# 7376	Michel Gagné collecte des vidanges	396,15
# 7377	Gérald Gaul frais d'assignation	300,00
07-08-09	Télus quai de Montmagny	104,64
07-08-29	Commission scolaire de la Côte-du-Sud (Dune)	27,49
07-08-09	Desjardins services de paie	43,75
07-08-14	Hélène Painchaud salaire	820,09
07-08-14	Remises gouvernementales (employé, employeur)	347,53
07-08-14	Employés municipaux salaires et remises gouvernementales (employé, employeur)	915,16
07-08-14	Gérald Gaul salaire	1 539,67
07-08-14	Remises gouvernementales (employé, employeur)	1 585,10
07-08-14	Employés (Grue-des-Iles) salaires et remises gouvernementales	19 755,86
07-08-23	Télus bureau municipal	201,79
07-08-23	Télus quai de Montmagny	56,65
07-08-23	Hydro-Québec Centre de la Volière	794,37
07-08-23	Hydro-Québec 233, chemin du Roi	844,56
07-08-23	Hydro-Québec camping-garage	50,25
07-08-23	Hydro-Québec camping-garage	120,70
07-08-23	Hydro-Québec 125, chemin du Quai	180,54
07-08-27	Desjardins services de paie	43,75
07-08-28	Hélène Painchaud salaire	820,09
07-08-28	Remises gouvernementales (employé, employeur)	347,53
07-08-28	Employés municipaux salaires et remises gouvernementales (employé, employeur)	970,85

07-08-28	Gérald Gaul salaire	1 741,01
07-08-28	Remises gouvernementales (employé, employeur)	1 853,47
07-08-28	Employés (Grue-des-Iles) salaires et remises gouvernementales	20 699,24
07-08-28	Desjardins services de paie	19,54
07-08-28	Jacques André Roy salaire du maire	385,09
07-08-28	Remises gouvernementales	124,54
07-08-28	Télus cellulaire et téléavertisseurs	67,68

Adopté.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Hélène Painchaud, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues, certifie sous mon serment d'office que la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes ci-haut mentionnés au montant de 77 720,69 \$.

Hélène Painchaud dir. gén & sec.-trés.

6. Passerelles piétonnières au quai de l'Isle-aux-Grues

07-08-08 Modification de l'Entente à intervenir avec les bateliers utilisateurs des passerelles d'embarquement au quai de l'Isle-aux-Grues

Considérant qu'à la séance ordinaire du Conseil tenue le 4 juin 2007, la résolution portant le numéro 07-06-07, ayant pour titre *Entente avec les bateliers utilisateurs des passerelles d'embarquement* a été adoptée.

Considérant que les bateliers utilisateurs sont en désaccord avec l'article 15 de la section *Travaux d'entretien et de réparation* de l'Entente qui se lit comme suit :

15. Afin de pourvoir à l'entretien et aux réparations des passerelles d'embarquement au quai de l'Isle-aux-Grues, un montant maximum de 2 500 \$ sera assumé par les bateliers dans les proportions suivantes :
 - a. 68 % du coût par Croisières Lachance;
 - b. 32 % par Excursions Maritimes Charlevoix inc.;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu,

Que la Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues modifie l'article 15 de l'Entente à intervenir avec les bateliers, laquelle modification se lit comme suit :

15. Afin de pourvoir à l'entretien et aux réparations des passerelles d'embarquement au quai de l'Isle-aux-Grues, un montant maximum de 2 000 \$ sera assumé par les bateliers dans les proportions suivantes :
 - a. 68 % du coût par Croisières Lachance;
 - b. 32 % par Excursions Maritimes Charlevoix inc.;

Que la présente résolution fasse partie intégrante de l'Entente.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise aux bateliers .

Que la date limite pour signer ladite entente soit fixée au 15 août 2007. Si à cette date l'entente n'est pas signée, les passerelles d'embarquement seront hors d'usage puisque l'utilisation de celles-ci contrevient aux directives de notre assureur, la Mutuelle des municipalités du Québec, qui exige d'avoir une entente signée pour la couverture de risques.

Que monsieur Jacques André Roy, maire, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité ladite entente.

Adopté.

07. Activités du maire

Monsieur le maire fait un bref compte-rendu des activités auxquelles il a participé :

05 juillet	Rencontre avec des ingénieurs de la firme BPR et inspection des travaux de fermeture du dépôt en tranchée
09 juillet	Rencontre avec madame Hélène Vien, lieutenant, directrice de poste, Sûreté du Québec, poste de la MRC de Montmagny et notre parrain
10 juillet	Conseil des maires de la MRC de Montmagny à Sainte-Euphémie
11 juillet	Conférence de presse de la municipalité de l'Isle-aux-Grues à l'aéroport de Montmagny en présence des propriétaires et employés d'Air Montmagny et de monsieur Claude Roy, député de Montmagny-L'Islet pour annoncer aux journalistes locaux la mise en place d'un nouveau service de transport aérien, complémentaire au transport maritime et ce, pour la saison estivale 2007.

08. Varia

a) Réserve hors période d'attente

07-08-09 Demande de priorités d'embarquement sur le N.M. Grue-des-Iles

Considérant que suite à l'émission de permis des travaux de construction et de rénovation doivent être exécutés ;

Considérant que ces travaux requièrent l'embauche d'ouvriers spécialisés et que la présence de ces derniers est requise la plupart du temps pour des journées complètes et non seulement sur les plages horaires du traversier avec période d'attente à l'Isle-aux-Grues ;

Considérant qu'il est essentiel que les propriétaires de résidence, de commerces ainsi que les industries aient accès à des services de qualité, et ce, à prix raisonnable;

Considérant qu'en référence au contrat d'affrètement, l'opérateur ne peut prendre de réservation hors période de livraison;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Gaston Robin

Et unanimement résolu

Que la Municipalité demande à la Société des traversiers du Québec que les entreprises qui détiennent une licence de la Régie du bâtiment du Québec (R.B.Q.) puissent réserver auprès de la Municipalité une place sur le traversier N.M. Grue-des-Iles, en dehors des périodes de livraison (période d'attente sur l'Isle-aux-Grues).

Que les véhicules, en plus de la réservation, arrivent 30 minutes avant le départ.

Qu'il n'y ait pas plus que trois réservations par traversées et que le tonnage total des véhicules ne dépasse pas la moitié du tonnage permis sur le N.M. Grue-des-Iles.

Adopté.

b) Vidanges

Monsieur le maire mentionne que la fréquence de la cueillette des vidanges a été diminuée et ce, en raison des contraintes du transport. Il indique également que lorsque les matières recyclables sont dans des boîtes de carton, ces dernières peuvent être empilées dans le conteneur ce qui diminue également le transport.

c) Poubelles à Pointe-aux-Pins

Monsieur Christian Vinet demande que des poubelles soient installées à Pointe-aux-Pins. Cette demande est acceptée.

09. Période de questions

10. Levée de la séance

07-08-10 Levée de la séance ordinaire du Conseil

Il est proposé par monsieur Patrice Painchaud

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que la séance ordinaire du Conseil soit levée à 23h15, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté.

Jacques André Roy, maire

Hélène Painchaud, dir.gén. et sec.-trés.

